

Informations de base	
2026/2880(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	En attente du débat/vote en plénière
Objection formulée conformément à l'article 115, paragraphes 2 et 3, du règlement intérieur à la décision d'exécution de la Commission renouvelant l'autorisation de mise sur le marché de produits contenant du soja génétiquement modifié MON 87705, consistant en ce soja ou produits à partir de celui-ci, en application du règlement (CE) n° 1829 /2003 du Parlement européen et du Conseil (D114998) Subject 3.10.09.06 Agro-génétique, OGM	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2026/2880(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur acte ou compétences d'exécution
Base juridique	Règlement du Parlement EP 115-p2-3
État de la procédure	En attente du débat/vote en plénière
Dossier de la commission	ENVI/10/06582